

## Congregazione dei Rogazionisti

Curia Generalizia

Via Tuscolana, 167 - 00182 Roma

Tel. 06.7020751 - Fax 06.7022917

e-mail: segrgen@rcj.org

22 novembre 2021

Prot. N. 320/21

Objet: Scolasticat International Rogationniste (SIR)

Au T.R.P. Alessandro Perrone  
Supérieur Provincial  
Province Saint Hannibal  
MESSINE

Au T.R.P. Éros Borile  
Supérieur Provincial  
Province Saint Antoine  
PADOUE

et, p. c. Aux TT. RR. Supérieurs  
des Circonscriptions Rogationnistes  
LEUR SIÈGE

Très chers Confrères,

par la présente, en ce qui concerne le chemin que nous avons entamé en vue de la réunification des deux Provinces Italiennes, je donne suite à ma lettre du 4 avril 2021, prot. n. 99/21, et à la rencontre que nous avons eue le 4 novembre dernier, au cours de laquelle, dans le cadre de la réflexion sur le processus de la formation des deux Provinces Italiennes, nous nous sommes concentrés en particulier sur le Scolasticat International, qui a eu son commencement cette année, bien qu'en ce moment il est en phase de définition des différents domaines.

Dans la nouvelle institution, qui touche toute la Congrégation, dans ce début sont impliquées les deux Provinces Italiennes, la Province de Saint Mathieu et la Quasi-Province de Saint Thomas. La Communauté est composée de trois formateurs et neuf en formation.

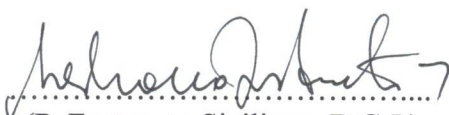
Le SIR a été créée avec l'intention de promouvoir le sentiment d'appartenance à la Congrégation, et donc la disponibilité missionnaire, chez les jeunes religieux en formation des différentes Circonscriptions, qui s'insèrent sur la base de leur choix et du discernement des Supérieurs respectifs des Circonscriptions.

Dans le statut en cours d'élaboration, qui a lieu en accord avec les Gouvernements des Circonscriptions, en harmonie avec la législation et en harmonie avec un accord paritaire entre les deux Provinces Italiennes, il faut définir les compétences du Gouvernement Général, des Gouvernements des Circonscriptions et de la Communauté SIR, dans les différents aspects concernant l'organisation de l'Œuvre et son soutien économique.


La nature du SIR exige qu'il soit placé sous la direction du Supérieur Général, étant entendu que, d'un point de vue formatif, les religieux étudiants des deux Provinces Italiennes seront suivis par leurs Supérieurs respectifs et ceux venant des autres Circonscriptions, directement par le Supérieur Général.

Sur la base des éléments précités, le projet de Statut du SIR, une fois prêt, vous sera adressé pour votre avis.

Salutations distinguées et cordiales

  
.....  
(P. Fortunato Siciliano, R.C.J.)  
Secr. Gén.



  
.....  
(P. Bruno Rampazzo, R.C.J.)  
Sup. Gén.